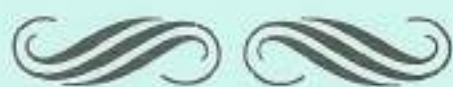


LANDEVENNEC



BULLETIN du

SYNDICAT d'INITIATIVE



La petite cloche de l'église (1513).

N° 25

JANVIER 1994

Ra deuio ar bloaz nevez
da zegas d'an holl levez

Que la nouvelle année
apporte de la joie à tous

EN BREF...

LE PRESQU'ILIE

Publiée par l'ULAMIR, la revue "Le Presqu'ilien" est désormais devenue un mensuel de 40 pages avec de nombreuses informations sur nos communes, des reportages, des photographies...

En vente 20 francs au "Saint-Patrick" et à la bibliothèque communale.

Abonnement annuel (12 numéros) : 200 francs. S'adresser à l'ULAMIR - B.P. 36 - 29160 CROZON (Tél. : 98.27.01.68).

ABONNEMENT AU BULLETIN

Les bénévoles du Syndicat d'Initiative assurent la distribution gratuite du bulletin sur la commune. Par contre, les personnes résidant à l'extérieur et qui souhaiteraient le recevoir peuvent s'abonner moyennant la modique somme de 30 francs par an qui permet de couvrir les frais de port. S'adresser au Syndicat d'Initiative.

RANDONNEES PEDESTRES

Parmi les randonnées organisées tous les mardis par l'ULAMIR, deux balades concernent Landévennec : les 8 février et 28 juin.

Renseignements auprès de Madame Odile LE DOARÉ
(Tél. 98.27.73.98).

RASSEMBLEMENT "VOILE-AVIRON"

Les ULAMIR de la Presqu'île de Crozon et du canton de

Ploudalmezeau, la Maison pour Tous et le club d'aviron de Châteaulin avec le soutien d'associations locales organiseront les 19 et 20 mars prochains une hivernale "Voile-Aviron".

Les bateaux seraient accueillis le samedi matin à Port-Maria et quitteraient Landévennec pour Châteaulin vers 15 heures. Le retour se ferait le lendemain après-midi.

Des renseignements plus précis seront diffusés dans les jours qui vont précéder par la presse locale.

Contact : Jean CELTON - Maison pour Tous -
5, quai Alba - 29150 CHATEAULIN
Tél. : 98.86.13.11

FLEURISSEMENT DU BOURG

Le Syndicat d'Initiative prendra en charge en 1994, comme en 1993, le fleurissement de la mairie et de la place Yann Landevenneg.

André GUILCHER (1913-1993)

Le professeur André GUILCHER, l'un des plus importants spécialistes de la géographie de la Mer et du littoral est décédé au début du mois de décembre.

Professeur de géographie à l'Université de Nancy, puis à la Sorbonne qu'il choisit volontairement de quitter en 1970 pour rejoindre l'Université de Bretagne Occidentale à Brest, André GUILCHER publia de nombreux travaux qui servent aujourd'hui de références. Des sites comme Le Loch ou le Sillon des Anglais n'avaient aucun mystère pour lui.

Parmi ses publications, certaines ont été faites en breton sous le pseudonyme "Lan Devenneg". Nous aurions aimé savoir pourquoi André GUILCHER avait choisi ce nom.

ANIMATION

SEMI-MARATHON

92 coureurs ont pris le départ du 11e semi-marathon le samedi 24 juillet à 18 heures. Le 92e participant franchissait la ligne d'arrivée après 2 h 36" de course. Michel LAGADEC de BREST terminait le premier en 1 h 6' 17" à la moyenne horaire de 17,289 km.

Nombre de coureurs par catégorie

- Femme : senior = 2
- Homme : senior = 45
 vétérans 1 = 33
 vétérans 2 = 10
 vétérans 3 = 1
 vétérans 4 = 1

Classement partiel

Premier de chaque catégorie

<u>Catégorie</u>	<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Club ou ville</u>	<u>Temps</u>	<u>Place</u>
S.H.	LAGADEC	Michel	BREST	1 h 06' 17"	1er
S.F.	MARC	Jocelyne	DREUX	1 h 33' 43"	77e
V1 H.	LE RUE	Emile	Iroise Athlétisme	1 h 08' 19"	3e
V2 H.	LE CRANN	Pierre	GOURIN	1 h 14' 33"	14e
V3 H.	RIVOAL	Bernard	A.L. PLOUFRAGAN	1 h 34' 50"	80e
V4 H.	L'HORS	René	A.L. CROZON	1 h 38' 28"	85e

Coureurs locaux

MUHLBERG V1 1 h 14' 56" 16e
LE COZ Denis V1 1 h 25' 45" 61e

Coureur étranger

RITTER LIECHTENSTEIN V2 1 h 15' 29" 20e

NOEL

Un cadeau a été offert aux 30 personnes ayant 80 ans ou plus.

QUELQUES CHIFFRES

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
<u>Camping</u>	46 822,59	
Annuité du bloc sanitaire		6 863,42
Entretien		14 154,26
Eau		2 488,29
Electricité		3 917,96
Ordures ménagères		1 600,00
Tennis	10 780,00	
Fêtes des Mimosas	3 728,00	2 428,70
Semi-marathon	4 625,00	5 737,12
Fête des Hortensias	12 433,05	5 279,05
Pin's	18 000,00	
Assurance		1 207,72
Bulletin du S.I.		4 285,37
Sable		4 958,50
Tour cycliste de la Presqu'île de CROZON		500,00
Table de "tennis de table"		1 450,00
Bacs à laver pour le camping		16 500,00
Restauration du calvaire de Tal-ar-Groas		5 500,00
Participation à la soirée théâtrale du Festival Louis Jouvet		1 200,00
Jumelage LANDEVENNEC - THE LIZARD	7 050,00	14 169,00
Présentoir pour documents		2 336,18
Bagad de LANN-BIHOUE		4 705,00

PROJETS

- Semi-marathon le samedi 23 juillet
- Fête des Hortensias le dimanche 21 août

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réalisation des fêtes.

P. TEFFO

SYNDICAT D'INITIATIVE ET PATRIMOINE

Si les Syndicats d'Initiative ont pour mission première l'accueil et la promotion touristique au niveau d'une commune et se trouvent fédérés à ce titre au sein de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, ils interviennent également souvent dans d'autres domaines tels que l'animation ou la mise en valeur du patrimoine.

C'est ainsi que le Syndicat d'Initiative de Landévennec s'est impliqué dans la restauration du retable (1981-1983) et des peintures sur bois (1992) de l'église paroissiale et tout récemment du calvaire de Tal-ar-Groas (septembre 1993).

De telles actions permettent de conserver un patrimoine communal qui appartient à tous et que nous avons le devoir de transmettre aux générations qui nous succéderont, patrimoine que nous sommes également heureux de présenter à nos visiteurs.

AU MUSEE...

* Après s'être vu décerner en décembre 1992 le premier prix départemental du concours "Qualité-Ville" organisé par EDF, le Musée de l'Ancienne Abbaye a obtenu le second prix national dans la catégorie architecture. Ce prix a été remis le 24 septembre dernier lors d'une soirée au Château Frontenac au Québec où Landévennec était représenté par Roger LARS et Jean-Pierre GESTIN, conservateur du musée.

* Afin de répondre à l'attente des personnes qui souhaiteraient visiter régulièrement le musée et le site de l'ancienne abbaye, une carte annuelle permettant le libre accès a été établie (50 francs - s'adresser au musée).

CAMPING DU PAL - BILAN 1993

Les différents bilans qui ont été établis pour l'été 1993 confirment l'impression qu'avaient les acteurs du tourisme : une mauvaise saison. Et encore, dans cette morosité, la Presqu'île de Crozon s'en sort bien par rapport à d'autres secteurs.

Avec le nouveau calendrier des vacances et une année scolaire qui empiète sur le mois de juillet, les vacances d'été se concentrent de plus en plus sur la période 14 juillet - 15 août. L'activité devient extrêmement réduite durant la première quinzaine de juillet.

La baisse du pouvoir d'achat - ou le peu d'empressement à dépenser en ces temps difficiles - s'est particulièrement fait sentir cette année, tant chez nos concitoyens que chez les étrangers qui avaient été auparavant souvent présentés comme des privilégiés.

Le camping du Pâl n'a évidemment pas échappé à ce contexte défavorable : le nombre de nuitées a baissé de 10 % par rapport à l'an passé pour un nombre de visiteurs inférieur de 2 %, ceci se traduisant par une baisse de la durée moyenne de séjour.

Espérons que, derrière ces piètres saisons que nous connaissons depuis deux ans, il n'y a pas une tendance qui s'amorce car tourisme signifie d'abord pour nous activité économique avec toute l'importance que cela peut revêtir au niveau d'une commune, de ses commerces, de ses emplois.

Nombre de personnes accueillies

	en 1991	en 1992	en 1993	Variation 93/92
Français	563	521	527	+ 1 %
Etrangers	169	226	205	- 9 %
Total	732	747	732	- 2 %

Allemands	: 92	Italiens	: 4
Hollandais	: 43	Autrichiens	: 2
Britanniques	: 36	Luxembourgeois	: 2
Belges	: 12	Canadiens	: 2
Suisses	: 6		
Espagnols	: 6		

La fréquentation italienne qui progressait de façon spectaculaire ces dernières années a considérablement chuté sur l'ensemble de la Bretagne.

Nombre de nuitées

	en 1991	en 1992	en 1993	Variation 93/92
Français	3 425	3 261	2 990	- 8 %
Etrangers	355	476	380	- 20 %
Total	3 780	3 737	3 370	- 10 %

Durée moyenne de séjour

	en 1991	en 1992	en 1993
Français	6,1 jours	6,2 jours	5,7 jours
Etrangers	2,1 -	2,1 -	1,8 -
Total	5,2 jours	5 jours	4,6 jours

Mode de séjour

	en 1991	en 1992	en 1993
Tentes	178	179	192
Caravanes	49	62	52
Camping-cars	69	84	55
Divers			7

LANDEVENNEC - THE LIZARD

JUMELAGE

Depuis plusieurs années, les liens allaient en s'intensifiant entre LANDEVENNEC et THE LIZARD, un lieu de Cornouailles anglaise où se trouve notre homonyme Landewednack.

Aussi est-ce dans la continuité de ces relations que nous avons abouti en septembre 1993 au jumelage officiel.

Fort d'une délégation d'une trentaine de personnes, nos amis britanniques arrivèrent le mardi 7 septembre en fin d'après-midi. L'accueil se fit sur la place de la mairie au son du biniou et de la bombarde (Laurent MORÉ de Lomergat et Christelle POCHIC). Pour la circonstance, la mairie était pavoisée aux couleurs françaises, anglaises, bretonnes et européennes. Une réception amicale au restaurant de l'ancienne abbaye permit ensuite de nouer les premiers contacts.

Nos hôtes consacrèrent leur seconde journée à visiter le Sud-Finistère (Concarneau, Bénodet, Quimper...).

Le jeudi, après avoir découvert la Presqu'île de Crozon durant la matinée et visité Landévennec (le site, l'abbaye, le musée...) l'après-midi, la délégation participa aux Vêpres à l'abbaye.

A 19 heures, avec nos amis anglais conduits par John MOWER, Président du Comité de Jumelage de THE LIZARD, Mrs Thora HILL représentant la municipalité de THE LIZARD, Révérend BENNET, Recteur anglican de Landewednack, Mrs JONES, Présidente du Comité de Jumelage de l'ensemble de la Cornouailles anglaise, ce fût une cinquantaine de personnes de Landévennec qui se rassemblèrent près de la mairie pour la cérémonie officielle de jumelage. Outre le maire et l'ensemble du Conseil Municipal, on relèvera notamment la présence du Père Abbé et du Père Jacques représentant l'Abbaye, de l'Abbé Jean HILY, Recteur.

Après les discours d'usage, les échanges de cadeaux et les signatures officielles, chaque participant émargea au verso des chartes, témoignant ainsi de l'intérêt qu'il portait aux liens d'amitié scellés ce jour-là.

Comme il se doit, la soirée se termina par un dîner servi à l'Hôtel Beauséjour dans une ambiance extrêmement conviviale et joyeuse, faisant ainsi oublier les barrières linguistiques.

La délégation anglaise reprit le chemin du retour en début de matinée du vendredi mais ce ne sera vraiment qu'un au revoir car nous les visiterons au printemps prochain.



AVIATEUR MERMOZ

BR 5980

Régulièrement depuis 1990, l'"Aviateur Mermoz" livre avant la saison estivale, au compte du Syndicat d'Initiative, une cinquantaine de mètres cubes de sable du Minou qui, étalés au tracto-pelle dès le lendemain, formeront une petite "plage" à l'abri de la cale de Port-Maria.

Ainsi, chaque année, c'est un véritable spectacle que de voir ce sablier décharger sa cargaison à la faveur d'une pleine mer de fort coefficient lui permettant d'arriver le plus haut possible.

Activité traditionnelle maintenue par l'un des tous derniers sabliers...

L'"Aviateur Mermoz" a été construit en 1937 aux chantiers KERAUDREN de Camaret pour Yves FLOCH de Lampaul-Plouarzel qui a ensuite cédé le bateau à René COROLLEUR, le patron actuel, également de Lampaul-Plouarzel, haut lieu des sabliers.

Longueur : 17 m
Largeur : 5 m 65
Jauge : 29,94 tonneaux
Moteur : BAUDOUIN - 80 CV

Gréé à l'origine en sloup à tape-cul, l'"Aviateur Mermoz" a utilisé ses voiles jusqu'à la fin des années 70.

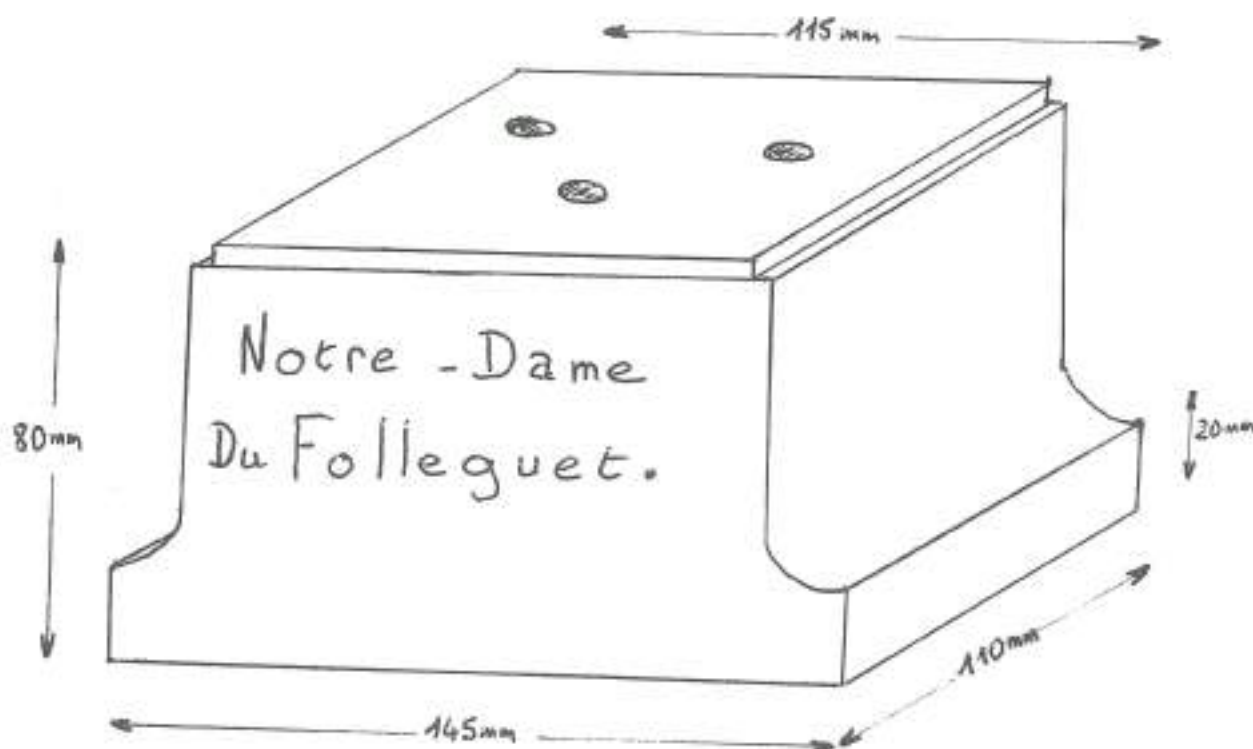
(On trouvera des photos et gravures du sablier dans le tome II d'AR VAG (Editions Le Chasse-Marée - 1985) pages 348 et 349 ou dans le n° 16 (mars 1985) de la revue "Le Chasse-Marée" - page 32).

QUI POURRAIT FOURNIR DES PRECISIONS ?

Dans la chapelle du Folgoat se trouve conservé le socle d'une petite statue de bois correspondant à Notre-Dame du Folgoat, statue qui malheureusement a disparu !

Quand a-t-elle disparu ? dans quelles conditions ?

Est-ce la statue que l'on embrassait lors des pardons ?



Matériau : bois (chêne vraisemblablement) peint en noir

Poids : 550 g

Inscriptions : lettres blanches peintes

Trois trous servant à cheviller la statue apparaissent sur le dessus du socle.

LE TRAIN - SOUVENIRS ...

Vers 1935-1936, la Compagnie du Réseau Breton avait acheté ou fait construire quelques voitures de luxe qui furent vite appelées les "voitures des bains de mer". Le teck verni y était roi et l'intérieur était aussi soigné et aussi rutilant que la cabine d'un beau yacht.

Chaque dimanche, à la belle saison, un train spécial quittait Carhaix en direction de la presqu'île de CROZON. Je me souviens de ces réveils qui je situais "en pleine nuit", (J'avais 4 ou 5 ans) ces préparatifs rapides et ces descentes vers la gare. Les chemins étaient animés, bruyants, gais. Une grande partie de Carhaix prenait le train. La compagnie ne gagnait sans doute pas beaucoup d'argent car la plupart des voyageurs étaient des employés qui avaient droit aux voyages gratuits. Mais l'ambiance était chaude, amicale. On se saluait, on se congratulait, on plaisantait, riait. Un grand coup de sifflet pour appeler les retardataires, et le convoi s'ébranlait avec son chargement de vacanciers de la journée. Nous descendions à la gare de Saint-Nic-Pentrez. D'autres poursuivaient vers Telgruc, Tal-ar-Groas... Un véritable défilé d'où dépassaient des haveneaux et des gaules de pêche s'étirait vers la plage, avec des groupes plus ou moins rapides selon la longueur des jambes, car les enfants étaient nombreux. Deux kilomètres à parcourir, il fallait près d'une heure de marche, mais on en avait l'habitude. Les pieds, à l'époque, étaient les seuls véhicules à la portée de chacun.

Le casse-croûte de midi était un moment privilégié. Toujours très simple, quelques oeufs durs, du pain, de la charcuterie, quelques fruits et du cidre, il était assaisonné de sable les jours de vent, tout comme maintenant.

Pour mes petites jambes fatiguées des jeux sur la plage, le retour était plus long et plus difficile. Il fallait remonter à la gare. Ensuite, bercé par le "Tac-Tac. Toc-Toc" des roues sur les voies, je prenais de l'avance sur la future nuit.

C'étaient des journées épuisantes. Mais quels plaisirs, quelles satisfactions pour tous ces ouvriers qui commençaient à prendre des vacances à la mer.

Louis POULIQUEN.

LE DRAPEAU DES ANCIENS COMBATTANTS

En 1987, acquisition fût faite par la Commune d'un nouveau drapeau pour la section locale des Anciens Combattants (Président : André CARIOU), le précédent étant passablement usagé.

Plusieurs personnes évoquèrent alors le premier drapeau sans toutefois bien en situer l'origine dans le temps.

Il faut tout d'abord savoir que l'Association des Anciens Combattants a été constituée le 1er décembre 1935. Le premier bureau comprenait :

Président	: René LE GALL
Vice-Président	: Joachim LE STUM
Secrétaire	: Henri DEJEAN
Trésorier	: Henri MAZÉAS
Trésorier-Adjoint	: René LECLERC

En 1936, le médecin-général BRUNET en devient Président d'Honneur.

Très rapidement - le 28 juin 1936 - l'association décide d'acquérir un drapeau qui serait financé par une subvention de la commune (1), une quête à domicile faite par le Président et le Trésorier-Adjoint, ainsi que des listes de souscriptions déposées chez les commerçants du bourg.

La remise officielle du drapeau eut lieu le dimanche 30 août 1936 en présence notamment de Monsieur DESROCHES, Président départemental de l'Union Nationale des Combattants, de Jacques LE GOFF, maire, et des présidents des sections voisines.

Parmi les invités, on relève également Madame V^{ve} MAZÉAS qui fleurissait et entretenait le monument aux morts.

La cérémonie s'acheva, comme il se doit, par un banquet servi à l'hôtel Beau-Rivage (2).

Les porte-drapeaux :

- Augustin GAUTHIER (1936) avec pour suppléants Jean SALAÜN de Rangoulic (1936), (prénom ?) DOARÉ (1945), Lucien LOISEL du bourg (1948)
- Pierre LAGADEC (Lescus, 1953)
- Jean MENEZ (Bourg)
- Jean DANIEL (Belle-Vue)
- Pierrot HASCOËT (Route Neuve, 1992)

(1) Cette subvention communale s'avéra-t-elle nécessaire ?
Les registres de délibérations du Conseil Municipal n'en contiennent pas trace.

(2) Beau-Rivage est le nom primitif de l'Hôtel
Beauséjour. Le propriétaire, à l'époque, était
René LECLERC.

UNE MONGOLFIERE A TY-PAGE !

Cela fait 210 ans que les frères MONTGOLFIER eurent l'idée d'enfermer de l'air chaud dans une enveloppe. D'abord de 20 m³ puis de 750 m³, les premières montgolfières naissaient en FRANCE. Elles avaient un foyer dans la nacelle pour chauffer l'air du ballon, ce qui n'était pas sans risques. A l'heure actuelle c'est un ou deux "chalumeaux", les brûleurs, qui ont ce rôle. Ils fonctionnent au propane qui se trouve stocké dans quatre bouteilles, les cylindres, aux coins de la nacelle. Ces chalumeaux sont très puissants, très maniables et présentent une très bonne sécurité. Ceux de Mathijs de BRUIJN sont particulièrement modernes et étudiés pour ne pas perturber les animaux.

Le seul et unique moteur de l'engin est le vent . Il faut donc en tenir compte énormément, tant pour la direction que pour la vitesse. Au-dessus de 30 km à l'heure, cela devient dangereux. Avant de partir, le pilote détermine l'endroit où il veut atterrir. Il cherchera donc son point de départ en fonction de la direction du vent.

Hollandais d'origine, Monsieur et Madame de BRUIJN ont acheté depuis plusieurs années à Ty-Page la maison de Monsieur et Madame CABIOCH et la ferme de Monsieur et Madame Alphonse DANIEL. Pilote de Boeing de métier, Mathijs de BRUIJN est passionné par tout ce qui vole. Depuis 1976, il navigue en aérostats à air chaud. En 17 années de vol, il a acquis beaucoup d'habitude et de maîtrise. Il compte actuellement parmi les champions mondiaux des pilotes de montgolfières. Il a navigué plusieurs fois cet été dans notre ciel breton, partant du Ménez-Hom ou d'ailleurs, et même de Ty-Page. J'ai eu la chance de participer à l'un de ces voyages.

Nous voulions atterrir sur le Ménez-Hom. Le vent venant du nord, nous partons en voiture vers SIZUN. La nacelle en osier tressé suit dans la remorque à côté du ballon bien protégé dans un sac d'environ 1 m de diamètre et de 60 cm de haut. Avec l'autorisation rapidement sollicitée du propriétaire, nous nous installons dans une friche bien entourée d'arbres, au bord d'un ruisseau. Pour le départ pas de vent au sol est l'idéal. Le sac du ballon et la nacelle sont descendus et rapidement couchés sur le sol. Ainsi déroulé, le ballon doit bien s'allonger sur une trentaine de mètres. Un gros ventilateur actionné par un moteur à essence envoie bientôt son souffle frais dans le ballon qui, très vite, commence à se gonfler. La toile bleue et blanche ondule et fait des vagues. La "bête" prend un volume impressionnant. L'intérieur m'apparaît comme un hall de gare. C'est si grand ! Pendant ce temps M. de BRUIJN fixe sur un montant de la nacelle des appareils de navigation : thermomètre dont la sonde est dans le ballon lui-même, altimètre sonore qui égrènera en permanence pendant le vol des "bip-bip-bip" lorsque nous montons et un sifflement très adapté lors des descentes.

Seront encore indiquées la vitesse du ballon, la vitesse et la direction du vent, la direction du déplacement... Le pilote sera en permanence en relation radio avec Mme de BRUIJN qui est une assistante dynamique, avisée, indispensable. Les câbles du ballon toujours couchés sont raccordés à la nacelle. Tout est paré. Deux longues flammes jaillissent, à l'horizontale des deux énormes chalumeaux accrochés au-dessus de la nacelle. L'aérostat hésite un instant. Encore des flammes. Il monte au-dessus de nous pendant que nous redressons la nacelle. "Les passagers à bord !". Encore quelques brefs coups de chauffe et le ballon décolle calmement, sans secousse, presque sans bruit. En quelques secondes nous sommes à quinze ou vingt mètres du sol, au-dessus des spectateurs qui applaudissent. Depuis notre arrivée dans ce champ, il s'est passé à peine quinze ou vingt minutes. Déjà, en bas, Madame de BRUIJN range le ventilateur, le sac du ballon etc... Très rapidement, elle va partir et, guidée par la radio de son mari, elle suivra la trajectoire de l'aérostat. Là-haut, sur notre mètre carré suspendu, nous dégustons. Très lentement, très calmement le sol se déroule sous nos yeux, proche. Nous passons à quelques dizaines de mètres au-dessus du Tréhou, des arbres, des fermes, des champs, des landes... Nous survolerons une buse en chasse, dérangerons un chevreuil. Sur les routes des voitures se rangent et les passagers en jaillissent pour nous faire de grands signes. De temps en temps, attentif aux bruits de l'altimètre, le pilote donne des "coups" de brûleurs. Les deux énormes flammes montent à l'intérieur du ballon. L'inquiétude du début a fait place à de la sérénité. Bien calculé, nous allons droit vers le Ménez-Hom. Hélas, le soleil descend très vite à l'horizon. Après un survol de la rivière du FAOU, nous nous posons près du bâtiment des pépinières. La nacelle touche le sol, se penche... et nous repartons, touche encore le sol. Nouveau rebond. La troisième fois sera la bonne. Madame de BRUIJN est déjà là !. Mathijs, le pilote, en tirant sur un cordage intérieur, a ouvert une grande ouverture en forme de forme de fleur dans le haut de l'enveloppe. L'air chaud s'en échappe et le ballon lentement se couche, se vide. Bien replié, bien rangé, il sera enveloppé dans son sac et retrouvera la nacelle dans la remorque. A peine un quart d'heure, tout est ramassé, prêt à prendre la route. La nuit est tombée. Il était temps de se poser car, sans visibilité un pilote d'aérostat ne sait pas où atterrir. Gare aux arbres, aux fils électriques, téléphoniques, gare à l'eau, aux maisons...

Mais notre pilote, amoureux de LANDEVENNEC, très au courant de tous ces problèmes a su éviter les pièges et nous a conduit "à bon sol".

Quelques chiffres, quelques renseignements :

- LA NACELLE : 1 m x 1 m x 1 m est en aluminium, plastique osier. C'est l'osier le meilleur matériau. Aux atterrissages, il se déforme, se prête sans se rompre.
- Au-dessus de la nacelle des arceaux rigides soutiennent les brûleurs.

- L'ENVELOPPE est en nylon, sauf le bas appelé jupe ou scoop qui est en NOMEX, un tissu très difficile à brûler. Il arrive des cas exceptionnels où le pilote doit chauffer l'air du ballon au travers du nomex pour éviter la chute.

Elle pèse environ 100 kg - Hauteur gonflée 25 m -
Diamètre : 17 m - Volume : 2 600 m³ - Classement
international catégorie A X 8 - Il y a des
ballons de plus de 22 000 m³ de plus de 20m de
diamètre portant plus de 20 personnes.

- Certains ballons sont gonflés au gaz (Hélium). Ce sont les charlières de Jacques CHARLES. L'Hélium est cher.
- 1 m³ d'air chaud soulève 300g - 1 m³ d'Hélium : 1 200 g.
- Consommation : gonflage du ballon 10 kg de propane,
navigation : 40 kg à l'heure.
- En 1990, il existait de 350 à 400 montgolfières et 40
charlières en FRANCE.

Louis POULIQUEN.

LES PRENOMS A LANDEVENNEC
AU 18e SIECLE (1700-1792)

Les dix prénoms féminins les plus utilisés :

Référence : 1 138 baptisées.

Marie	174 fois	15,4 %
Jeanne	127	11,1
Marie Anne	119	10,4
Anne	88	7,7
Marie Jeanne	72	6,3
Marguerite	54	4,7
Françoise	53	4,6
Catherine	44	3,8
Clémence	33	2,8
Louise	31	2,7

soit environ 70 % des prénoms

Les dix prénoms masculins les plus utilisés :

Référence : 1 133 baptisés.

Jean	159 fois	14 %
Pierre	97	8,5
Guillaume	67	5,9
Philippe	54	4,7
Mathurin	51	4,5
Hervé	48	4,2
Nicolas	39	3,4
Jean Marie	38	3,3
Yves	33	2,9
Daniel	33	2,9
Guénolé	33	2,9

soit environ 55 % des prénoms

Relevé effectué par Jean-Jacques KERDREUX.

LES CLOCHES DE L'EGLISE PAROISSIALE

L'important chantier de rénovation des murs de l'église ouvert à la mi-mai dernière et achevé en septembre a permis, par la présence d'échafaudages, d'atteindre les cloches avec une certaine facilité et de les étudier dans des conditions exceptionnelles.

La petite cloche (1513)

Diamètre au bas de la cloche : 62 cm

Diamètre au haut de la cloche : 30 cm

Hauteur : 55 cm

Poids estimé : 225 kg (1)

Au haut de la cloche et sur deux lignes, une inscription en lettre gothiques avec parfois des décorations (oiseaux...) :

† LAN M V^{CT} XIII PO^{R(?)} LA BAIE DE LANTEGUËNEC FAICTAU TĒPS DE

L P IEHAN DU VIELCHATEAU ABE DUDIT LIEU S GUENOLLOAY

L'an 1513, po(u)r l'abaie de Lantegue(n)nec faict au te(m)ps de

L.P. Jehan du Vielchateau abé dudit lieu S. Guenolloay

1513 - Louis XII. Avant François Ier (1515)...

Il s'agit là de l'une des plus anciennes cloches du Finistère.

La date correspond effectivement à l'abbatit de Jean du Vieux Châtel qui eut la responsabilité de Landévennec pendant un quart de siècle : 1496 à 1522. Il fût le dernier abbé élu par ses frères, ses successeurs étant des abbés commendataires nommés par le pouvoir royal (qui bien souvent porteront davantage d'intérêt aux revenus qu'à l'abbaye en elle-même).

Le gisant de l'abbé Jean du Vieux-Châtel, mort en 1522, se trouve aujourd'hui au musée après avoir longtemps été dans la petite chapelle nord des ruines de l'abbatiale.

Du côté Est de la cloche, on trouve un intéressant petit bas-relief représentant une Vierge auréolée portant l'Enfant qui tient une palme à la main et, de part et d'autre de ce bas-relief, le sceau de Jean du Vieux-Châtel sur lequel apparaissent ses armoiries et l'inscription : ABATIS DE LANVENEC I.O. DE VETERI CASTRO

I.O. = Johannes = Jean

LANVENEC : le trait sur le N correspond à un signe abrégé.

Côté Ouest, on rencontre un autre sceau (abbaye sur fond d'hermines) correspondant vraisemblablement au sceau de l'abbaye.

Il aurait été intéressant de savoir dans quelles conditions cette cloche fût transférée de l'abbaye à l'église paroissiale.

Faute d'éléments, nous ne pourrions que continuer à nous interroger. Il semble cependant qu'il faille raisonnablement écarter la Révolution où l'on peut penser que les cloches de l'abbaye auraient été réquisitionnées et fondues pour récupérer le bronze nécessaire à la fabrication des canons.

Hasardons nous toutefois à avancer une hypothèse : l'Abbé Pierre TANGUY (1630-1669), ancien "vicaire perpétuel" de la paroisse aurait très bien pu fournir une cloche de l'abbaye à l'église paroissiale, bâtie en grande partie sous son abbatiat. Peut-être...

La grande cloche (1703)

Diamètre au bas de la cloche : 77 cm

Diamètre au haut de la cloche : 42 cm

Hauteur : 80 cm

Poids estimé : 260 kg (1)

Une inscription dans la partie supérieure :

A . ? = . S . B . X . +

Par contre, la datation de cette cloche ne nous pose aucun problème, son acte de "baptême" figurant dans les registres paroissiaux aujourd'hui conservés en mairie. Elle s'appelle Marie-Anne.

"Le 28e avril 1703 la cloche posée du costé du midy dans le clocher de l'église paroissiale de nostre dame de bonne nouvelle de landevenec a esté par la permission de Monseigneur l'Evesque de quimper, bénite par Missire philippe huelvan sieur recteur de la parroisse de telgruc, assisté du sousigné Missire philippe le Corre vicaire perpétuel de la dite parroisse de landevenec, laquelle a esté nommée Marie Anne par De Rousselet seigneur marquis de Chataurenault capitaine des vessaux du Roy et damoiselle Renée Du val épouse du s(ieu)r buzaré capitaine de la parroisse de landevenec et senechal de la jurisdiction du dit landevenec."

signé : philippe Huelvan, Recteur de Telgruc
Renée Duval
le Corre, prêtre vicaire perpétuel.

(Pierre-) Philippe HUELVAN :

Recteur de Telgruc.
Semble avoir été l'homme de confiance de l'abbé de Landévennec Balthazar ROUSSELET de CHATEAURENAULT (1702-1712) qui ne résida pas à Landévennec et ne se soucia guère de l'entretien de son abbaye.

Philippe LE CORRE :

"Vicaire perpétuel"(2) de la paroisse de Landévennec où il décède le 20 août 1739 à l'âge de 77 ans.

de ROUSSELET, seigneur marquis de CHATEAURENAULT :

Capitaine des vaisseaux du Roi.
Proche parent de l'Abbé Balthazar ROUSSELET de CHATEAURENAULT (famille originaire de la Touraine).

Sans doute est-ce lui qui sera chargé en 1710 de la

Capitainerie de Crozon lors de sa création : François ROUSSELET "marquis de CHATEAURENAULT, comte de Craozon, Porzay et Rosmadec, baron de Poulmic, capitaine général des Armées navales de Sa Majesté Catholique sur les mers occidentales, vice-amiral et maréchal de France, lieutenant-général commandant pour le Roy en sa province de Bretagne" (3).

Renée DUVAL :

Epouse de Nicolas BUZARÉ, sénéchal de la juridiction abbatiale de Landévennec et capitaine de la paroisse (Nicolas BUZARÉ est décédé à Landévennec le 9 février 1710 à 74 ans).

R. LARS.

Notes :

- (1) L'estimation du poids des cloches a été donnée d'après leurs dimensions, par l'entreprise campanaire MACÉ de Plaine-Haute (Côtes d'Armor) qui a, avec la commune, un contrat de maintenance du système électrique de mise en branle des cloches.
- (2) L'Abbé a droit de présentation sur plusieurs paroisses dont, naturellement, Landévennec et porte le titre de "Recteur primitif". Le desservant se trouve alors désigné par "Vicaire perpétuel" mais est, en fait, le responsable de la paroisse.
- (3) La Presqu'île de Crozon - Abbé Louis CALVEZ - Nouvelle Librairie de France - 1975 - page 125.

CONSEIL DE GUERRE ET CONDAMNATION A MORT
POUR... UNE BOUTEILLE DE VIN !

Quand le 19e siècle s'achève, la vie au bourg de Landévennec et dans ses environs est liée à la présence de nombreux marins à bord des navires en réserve dans l'anse de Penforn : 95 au recensement de la population en 1891, 214 en 1896.

A en juger par certaines correspondances de l'époque, les distractions sont rares pour ces militaires. Il n'y a guère que quelques bals publics et la douzaine de cafés du bourg et de Gorréquer...

Sans extrapoler trop facilement, il est permis cependant d'imaginer ce que devaient être certains retours à bord. L'autorité militaire veillait afin d'éviter de graves incidents. Pourtant, en 1895...

Lisons "La Dépêche", édition du 3 octobre 1895 :

"Le 1er conseil de guerre s'est réuni hier, à une heure de l'après-midi, pour juger le matelot voilier Le Mat (Edmond), embarqué sur la Sémiramis-Magellan, à Landévennec, prévenu de voies de fait envers un supérieur à l'occasion du service. L'affaire présentant une gravité exceptionnelle, la salle est comble.

Après la lecture de l'ordre de mise en jugement et de la liste des témoins, cités au nombre de neuf, dont six à charge et trois à décharge, le greffier donne lecture du rapport sur l'affaire, qui est à peu près ainsi conçu :

L'acte d'accusation

Le samedi 24 août dernier, vers 7 h. 1/2 du soir, le matelot Le Mat arrivait à bord de la Semiramis-Magellan légèrement gris. Apercevant de la cale le capitaine d'armes du bord, le second-maître de mousqueterie Herrou, qui se trouvait à la coupée, il le hêla et lui montra une bouteille de vin, qu'il plaça ensuite dans sa chemise de laine. A son arrivée à bord, le capitaine d'armes, qui avait reçu l'ordre de ne pas laisser pénétrer de boisson à bord, voulut saisir la bouteille que Le Mat portait, mais celui-ci, lui échappant, se faufila sous les hamacs et parvint à faire passer sa bouteille à un camarade qui n'a pu être découvert. Le Mat revint ensuite vers le capitaine d'armes, qui se rendit dans sa chambre. A peine y était-il arrivé que Le Mat, qui l'avait suivi, entra brusquement après lui et refermant la

porte, s'avança vers le capitaine d'armes et lui porta un violent coup de poing en pleine figure. Le sang jaillit aussitôt et aveugla le second-maître, qui dut appeler à l'aide. Les matelots Couturier, Bohic et Le Diagon accoururent aussitôt et délivrèrent le capitaine d'armes, qui avait le visage couvert de sang.

A l'instruction, Le Mat, qui avoue avoir cherché à introduire à bord une bouteille de vin, raconte qu'entré chez le capitaine d'armes pour lui faire des excuses, il constata qu'il saignait du nez. Pour faire croire que Le Mat venait de le frapper, le second-maître Herrou se serait alors mis à crier en se barbouillant la figure avec son sang et serait sorti en appelant à l'aide. Un démenti formel est donné sur ce point à l'inculpé par les matelots Couturier, Bohic et Le Diagon, qui, quelques instants avant, avaient vu le capitaine d'armes. Couturier, d'autre part, a entendu Le Mat tenir ce propos, quelques instants après la scène : "Voilà le moyen de faire la peau à un homme !"

L'interrogatoire

Le Mat (Edmond) est né le 27 avril 1873, à Brest. Levé sur sa demande le 2 mai 1892, il habitait précédemment Douarnenez où il exerçait la profession de marin pêcheur et de voilier. Il allait être libéré du service dans 61 jours et avait fait une demande pour entrer dans la garde républicaine. Ses punitions au service ont été peu nombreuses : 18 jours de consigne et 21 jours de fer. Le 24 mai dernier, une punition disciplinaire de 15 jours de prison lui avait été infligée pour injures au capitaine d'armes Herrou, mais elle fut levée quelques jours après par le commandant de la Semiramis-Magellan. Le Mat s'étant particulièrement signalé lors d'un incendie qui s'était déclaré dans le bois de Landévennec.

L'accusé est titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction, qui lui a été délivré par le ministre de la marine pour un acte de dévouement. Il porte, en outre, sur sa poitrine, à l'audience, la médaille du Tonkin.

Interrogé par le président, le capitaine de vaisseau Descamps, il persiste dans le moyen de défense qu'il a donné à l'instruction.

D. - Alors, selon vous, le capitaine d'armes aurait joué la comédie ? Il fallait qu'il vous en voulut à mort, c'est le cas de le dire.

R. - Nous avons souvent eu des altercations ensemble. Il n'y a pas un homme à bord qui peut dire que j'étais bien avec lui.

D. - A l'instruction, vous avez cependant dit que vous n'étiez pas en de mauvais termes avec lui.

R. - C'est possible, mais à ce moment j'étais vivement impressionné et je ne savais au juste ce que je disais.

Les témoins

On passe ensuite à l'audition des témoins. Le premier entendu est le second-maître Herrou, qui, après avoir raconté la scène du 24 août, déclare qu'à chaque observation qu'il faisait à Le Mat, celui-ci lui répondait insolemment et refusait de lui obéir. Il ajoute que Le Mat était craint de ses camarades en raison de son caractère violent et emporté.

Les dépositions du quartier-maître canonnier Le Gac, qui a conduit Le Mat à la barre de justice, et des matelots Bohic, Le Diagon et Couturier ne font rien connaître de particulier.

M. Quéméneur, lieutenant de vaisseau commandant la Sémiramis-Magellan déclare à son tour que, quand il avait bu, Le Mat était d'un caractère violent. Dans son état normal, c'était un excellent serviteur, très dévoué.

D. - Croyez-vous le second-maître Herrou capable d'inventer une pareille histoire pour perdre Le Mat ?

R. - Non.

Les seconds-maîtres Roudaut et Guesnou, sous les ordres desquels Le Mat a été embarqué sur l'Arethuse, déclarent qu'ils n'ont jamais eu à se plaindre de lui, qu'il était très dévoué.

Le réquisitoire et la défense

Dans un énergique réquisitoire, M. le colonel Baré, commissaire du gouvernement, soumet au conseil la version de l'accusé, qui à son avis est mensongère.

"A qui fera-t-on croire, dit-il, qu'un officier-marinier qui, au dire même de l'accusé, n'avait aucun motif de haine contre lui, ait pu inventer pour le perdre une pareille calomnie ? La vérité est que Le Mat a frappé son supérieur, par colère, surexcité par la boisson. Aujourd'hui, il regrette son acte coupable, non par repentir sincère, mais bien par peur du châtimement qui l'attend."

M. Baré termine en concluant à l'application de l'article 300, paragraphe 1er, du code de justice maritime, lequel punit les voies de fait envers un supérieur, en service, de la peine de mort.

M. Dubois présente ensuite la défense de Le Mat, dont il réclame l'acquittement.

Le verdict

A 4 h. 10, le conseil se retire dans la salle de ses délibérations. Il en ressort, à 4 h. 35, avec un verdict qui, par six voix contre une, reconnaît Le Mat coupable du crime qui lui est reproché.

En conséquence, Le Mat est condamné à la peine de mort, à la dégradation militaire, à l'affichage du jugement au nombre de cinquante exemplaires et aux frais envers l'Etat.

Lecture de cet arrêt est aussitôt donnée à Le Mat devant la garde rassemblée sous les armes. Quand le greffier prononce les mots "à la peine de mort", Le Mat pâlit et fléchit sur ses jambes. Il est ensuite reconduit à la prison maritime de Pontaniou. Sur le parcours du conseil à la grille Tourville, de nombreux curieux formaient la haie pour voir au passage le condamné.

A l'issue de l'audience, le conseil s'est de nouveau retiré dans la salle de ses délibérations et a signé un recours en grâce en faveur de Le Mat.

Grâce fût effectivement accordée à Edmond Le Mat qui mourût, quinze ans plus tard, le 11 avril 1910 à HAIPHONG (Nord Viet-Nam).

Tous nos remerciements à
Madame BOUSSARD de Plouzané qui
nous a communiqué une copie de
"La Dépêche".

NOS JOIES ET NOS PEINES EN 1993

NAISSANCES

5 mai - Justine JEANMONOD (Bourg) née à QUIMPER

MARIAGES

17 juillet - Jérôme GARCIA (VANNES) - Kathy MORVAN (Térénez-ROSNOEN)

DECES

6 janvier Frère Maudez SEITÉ (Abbaye) - 78 ans

28 janvier Joseph LE FOUEST (Ti Rous) - 87 ans
Doyen de la commune

3 février Hervé LAGADEC (Lescus) - 80 ans

25 mars François-Joseph (dit Josic) QUÉMÈNER (Les Quatre-
Vents, Brest) - 42 ans

19 avril Marie MELGUEN (Bourg) - 81 ans

22 août Suzanne GOURMELEN née GOURMELEN (Kervéleyen) - 91 ans

31 octobre Pierre CORNILLE (Bourg, Quimper) - 87 ans

